

## Déclaration préalable

Conseil supérieur de l'éducation du 28 juin 2023



Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du conseil,

Les annonces concernant l'école publique s'enchaînent à un rythme effréné et le plus souvent sans même avoir pris le temps de la concertation. Il semble qu'aucun enseignement n'ait été tiré des précédentes années qui mettent aujourd'hui l'école publique dans un niveau de tension rarement atteint. Chaque jour, il se confirme qu'elle doit faire plus et avec toujours moins. Ironie du sort, à chaque fois que l'Etat entend améliorer la prise en charge des enfants, il annonce la réduction des effectifs ou le dédoublement des classes tout en réduisant les budgets...

La suppression de 1 500 postes d'enseignants à la rentrée scolaire 2023, la pénurie chronique d'AED, d'infirmières, de médecins scolaires, de psychologues de l'Education nationale... les dotations en baisses, l'explosion des cas de harcèlement, les millions d'heures d'enseignement non effectuées chaque années faute de brigades de remplacement disponibles, les réformes multiples au collèges, la réforme du lycée dont on convient enfin qu'il faut remettre le métier sur l'ouvrage, la marchandisation de l'éducation... Combien d'exemples faut-il pour expliquer encore et encore que la situation est devenue intenable ? La rentrée 2023 nous inquiète beaucoup, et à juste titre !

L'école publique de notre pays a longtemps été une fierté, ce qu'elle n'est plus aujourd'hui. Et pourtant, les amis de l'école publique - au premier rang desquels figurent les parents - sont nombreux et notre pays tout entier est prêt à discuter du projet de société que notre pays doit porter pour son école de la République.

Il faut qu'une véritable concertation ait lieu avec la communauté éducative sur :

- La définition d'un nombre d'élève maximum par classe, par niveau scolaire et type d'établissement, en tenant compte de l'IPS ;
- La revalorisation du métier d'enseignant qui est indispensable pour que nos enfants puissent avoir des enseignants formés qui leur font cours ;

- La refonte du rythme scolaire et du calendrier scolaire dans le respect des rythmes des enfants et adolescents ;
- La lutte contre le harcèlement, au-delà des d'effets d'annonce
- La mixité sociale et scolaire, la lutte contre le déterminisme social, qui doivent rester les boussoles des mesures mises en place ;
- La refondation d'une médecine scolaire capable de répondre aux besoins de tous les élèves ;
- La reconstruction d'un véritable service public de l'orientation ;
- L'inclusion de tous les élèves en situation de handicap ;
- La redéfinition de nouveaux objectifs et de nouvelles normes pour le bâti scolaire ;
- La gratuité des fournitures et activités scolaires...

Une concertation aurait été nécessaire avant de faire des déclarations sur la mise en place du SNU ou sur des mesures coercitives qui obligeraient certains collégiens à rester dans leur établissement de 8h à 18h !

Les sujets sont là, très nombreux, impossibles à lister de façon exhaustive mais ils sont tous essentiels. L'école n'a pas besoin d'annonces unilatérales, elle a besoin que l'on prenne le temps de la concertation pour construire l'école du consensus et permettre à toute la société de prendre part au débat.

Nous souhaitons également que le chantier du rythme de la journée de la journée des élèves et de la réforme du calendrier scolaire s'ouvre enfin, sans tabou... Avoir désormais l'ambition de ne plus penser le calendrier scolaire sur la base des impératifs économiques, touristiques et ne rien s'interdire... La société tout entière vit au rythme de l'école et revoir le calendrier scolaire ne peut se faire que si l'on place les intérêts des enfants au cœur des réflexions, avec l'ambition de reconquérir le troisième trimestre notamment au collège et au lycée... Ayons le courage de mettre toute la communauté éducative autour de la table et de suivre avec attention les travaux de la commission dédiée à ce sujet.

Nous réaffirmons ici l'importance d'une Education nationale qui donne un cap, dispose de moyens, refuse la mise en concurrence des établissements entre eux qui creuse les inégalités sociales ou territoriales. Nous attendons et défendons que les examens comme le diplôme national du brevet ou le baccalauréat restent nationaux avec des épreuves communes. Nous attendons que l'école publique continue à accompagner les enfants vers leur passage à l'âge adulte et ne soit pas seulement une étape obligée vers Parcoursup !

C'est avec une école forte que l'on construira une société forte. L'école publique est le ciment de notre société et à force de l'affaiblir, c'est la cohésion d'une nation qu'on atteint.

Les élections scolaires sont un moment démocratique important pour les élèves comme pour les parents. La FCPE réitère sa demande d'une campagne de rentrée forte pour expliquer l'importance d'une représentation des parents, et des élèves dans le second degré, afin que vive la démocratie scolaire.

L'école est une promesse, il appartient à l'Etat de lui donner les moyens nécessaires à son fonctionnement et à l'accueil de tous les enfants.

L'école sera toujours la solution et ne doit plus être considérée comme une charge. Il en va de la société que nous voulons construire.

Merci de votre attention.